



Formation en Communication Profonde Accompagnée

BULLETIN D'INSCRIPTION - Promotion Lyon 2023/2024

A renvoyer à: Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 300€ libellé à l'ordre de Nathalie GRUEL.

Le chèque sera encaissé seulement après le premier module de la formation.

Nom Prénom

Profession..... Date de naissance

Ville et code postal

Tél Mail.....

La formation en Communication Profonde Accompagnée® s'adresse aux professionnels de la relation d'aide, ainsi qu'aux personnes en reconversion souhaitant s'y engager.

Elle s'adresse aussi aux personnes souhaitant accompagner un proche privé de parole, ainsi qu'à celles à la recherche d'une exploration intérieure approfondie.

Un travail thérapeutique personnel est conseillé ou parfois demandé pendant la formation. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est important que vous ayez expérimenté un minimum de 2 séances de CPA pour suivre cette formation. Sur demande, il vous sera indiqué les praticiens agréés dans votre région.

Entre deux modules, il est vivement conseillé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

L'Analyse des pratiques est demandée au minimum une fois par an (1 jour) dès lors que vous pratiquerez.

La durée de la formation est fixée à : 20 jours soit un total de 140 heures.

Module 1 : 580€ - 4 jours

Module 2 : 580€ - 4 jours

Module 3 : 580€ - 4 jours

Module 4 : 580€ - 4 jours

Module 5 : 440€ - 4 jours

Facilités de paiement possibles.

Les déplacements, l'hébergement et les repas sont à la charge du stagiaire pour tous les modules.

Les modules 1/2/3/4 sont en résidentiels et sont animés par Nathalie GRUEL.
Le module 5, à Paris ou Romme : Hébergements et repas libres.

Le module 5 se déroulera, au choix, soit à Paris soit à Romme (74) et sera animé par Martine GARCIN-FRADET

Dates : Module 1 : 24 au 27 août 2023
 Module 2 : 21 au 24 octobre 2023
 Module 3 : 16 au 19 décembre 2024
 Module 4 : 22 au 25 février 2024
 Module 5 : au choix 14 au 17 septembre 2023 à Romme (74) ou juin 2024 à Paris

Horaires : Pour les module 1/2/3/4 – 1^{er} jour de formation début à 10h et fin à 15h30 le dernier jour.

Lieu : centre TaoYoga – 2 rue Dumont d'Urville – 69004 Lyon

La formation est organisée pour un effectif de 10 participants maximum.

En dessous de six stagiaires, les dates de début de formation seront reportées à la date prévue pour le module 2 (voir dates sur sites les sites omater.fr et formations-cpa.com)

A compter de la date de réception de la présente inscription, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par mail qui lui confirmera la réception du mail en retour. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais. Si la date de début de formation est reportée, le stagiaire inscrit bénéficie de nouveau d'un délai de 10 jours pour se rétracter, à partir de la réception de l'information du changement de date de début de formation.

L'inscription à cette formation, inclus l'acceptation par le participant de la clause de déontologie, qui sera signée par celui-ci lors du 1^{er} module ainsi que l'acceptation d'un possible du décalage d'une semaine de la date d'octobre.

En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation de 10 jours, le chèque d'acompte sera conservé et encaissé.

En cas d'absence ou d'interruption de la formation liée au participant , la totalité de la formation sera due.

Nom + prénom + lu et approuvé manuscrit + date + Signature

Nathalie GRUEL – Siret 53335721600027
Membre d'une association de Gestion Agréé par l'Administration Fiscale
www.omater.fr



Dossier à envoyer avec le bulletin d'inscription

(Ceci n'est ni un CV ni un test. A remplir en toute décontraction. Utilisez le dos de la feuille si vous avez besoin de plus de place)

1) PARCOURS

2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)



3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)

4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE